

PROGRAMME COMPLET
23 avril 2026
Bordeaux

9h00 – 10h30 : Contrôle Urssaf : accompagnement du client lors du contrôle (procédure, chefs de redressement, etc.)

Animée par Mehdi CAUSSANEL-HAJI, avocat

La visite des agents de l'Urssaf n'est pas sans risque pour l'entreprise. La faculté donnée à l'employeur d'être assisté « d'un conseil de son choix » confère à l'expert-comptable un rôle central dans la procédure.

Les points suivants seront envisagés :

- Contrôle sur pièce ou sur place
- Procédure de contrôle : avis de contrôle, respect du contradictoire lors de l'enquête, lettre d'observations, mise en demeure, recouvrement forcé
- Transaction ...
- Plusieurs chefs de redressement seront présentés pour illustrer la pratique du contrôle Urssaf.

10h45 – 12h00 : EPISODE 1 Eureka ! La participation volontaire, une obligation dans les entreprises < 50 salariés éligibles ?

Animée par Eric BIDAULT, groupe ERES

La participation volontaire, c'est choisir de distribuer une quote-part du résultat aux salariés et aux dirigeants éligibles. L'atelier mettra en évidence les caractéristiques de ce dispositif que la loi Partage de la Valeur a rendu simple et attractif pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Il comparera la participation volontaire avec l'intéressement et la PPV. Il distinguera les critères d'éligibilité de l'Entreprise comme ceux du dirigeant. Enfin, par plusieurs cas concrets, en utilisant les outils Eres, il illustrera comment ce dispositif permet avantageusement de remplacer la PPV et donc de conserver le bénéfice de la réduction générale dégressive unique.

12h15 – 14h00 : Déjeuner sur place (offert)

14h00 – 15h15 : Diagnostic Santé & Sécurité au travail : transformez un enjeu légal en mission de conseil

Animée par Nicolas GALISSOT pour Harmonie Mutuelle

Registres obligatoires, prévention des risques, formations, protection sociale... La santé-sécurité au travail est un enjeu juridique et financier majeur pour les entreprises, souvent sous-estimé. Face à des obligations qui se renforcent, les cabinets manquent parfois d'outils concrets pour accompagner leurs clients en toute sécurité. Cette formation vous permettra de maîtriser les principales obligations, d'évaluer les pratiques de vos clients et de structurer un diagnostic complet. Vous repartirez avec des propositions d'outils pour mener la mission, formuler vos préconisations et développer de nouvelles offres d'accompagnement social.

15h30 – 17h00 : Transparence salariale : état de lieux à l'aune de la Directive sur la transparence des rémunérations

Animée par MEHDI CAUSSANEL-HAJI, avocat

A quelques mois de l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la transparence salariale, et dans l'attente de sa transposition en droit français avant la fin de l'année, anticipez dès à présent les changements !

Les points suivants seront abordés :

- Le contenu de la Directive sur la transparence des rémunérations
- La transposition de la Directive : où en sommes-nous ?
- Les enjeux pour les entreprises.